

tion, et des états de service du parti conservateur depuis trois ans qu'il est aux affaires. Tôt ou tard les électeurs canadiens constitués en jury national seront appelés à se prononcer sur les mérites respectifs de ces partis, à la lumière de notre situation actuelle; et quel que soit le verdict,

les membres de la gauche, sans doute, s'y soumettront volontiers.

(Sur motion de M. Ball, la suite du débat est renvoyée à une prochaine séance.)

La Chambre lève sa séance à minuit moins vingt minutes.